

MAIRIE DE MONPAZIER

Compte rendu de réunion du conseil municipal Lundi 05 octobre 2020 20h à la mairie

Présents : Mmes Josiane Taudière, Christel Rouberties, Mégane Chantal, et MM Alain Berlioz, Christian Lavarenne, Jean Biard, Pascal Crinière, Fabrice Duppi, Guillaume Levert, Jean-Christophe Lorblancher,

Absent excusé : M. Guy Lacombe (procuration à Fabrice Duppi)

Secrétaire de séance : Mme Josiane Taudière.

Monsieur le Maire ouvre la séance et demande s'il y a des remarques sur le compte rendu du 27 août 2020 et le soumet à l'approbation.

Celui-ci est accepté à l'unanimité.

DELIBERATIONS

D01 : Eglise //Travaux de restauration de l'église TC1 //Choix du Coordonnateur SPS

Monsieur le Maire rappelle que les travaux de restauration de l'église pour la TC1 vont commencer et qu'il est nécessaire de définir le coordonnateur SPS.

Trois entreprises ont répondu :

- APAVE pour un montant de 1 680€ HT,
- Michel DENYS, pour un montant de 3 200€ HT,
- SPS Jacques Lalut pour un montant de 4 000€ HT,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité décide de retenir le bureau APAVE pour un montant de 1 680€ HT.

D02 : Création d'un poste d'adjoint technique territorial

Lors de la précédente réunion, monsieur le maire avait informé son conseil, d'un prochain départ en retraite d'un agent et du projet de recruter un poste d'adjoint technique à 35 h par semaine.

De plus, il est pompier volontaire à Monpazier.

Aussi, monsieur le Maire propose de valider ce recrutement.

Les fonctions attachées à cet emploi seraient les suivantes :

- Assurer l'entretien des bâtiments de la commune,
- Travaux divers (propreté, espaces verts),
- Entretien des véhicules et du matériel électrique,

Il précise que cet emploi pourrait être occupé par un fonctionnaire du cadre d'emplois des adjoints techniques.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité, accepte la création d'un poste d'adjoint technique territorial qui prendra effet au 04 janvier 2021.

Affaires diverses

Travaux

M. Pascal Crinière fait le bilan des travaux réalisés et à venir, il rappelle que c'est la CCBDP qui est responsable et en charge de l'organisation des travaux de la station d'épuration.

Les travaux de réseaux d'assainissement par la CCBDP vont commencer mi-octobre par des fouilles archéologiques dans les rues.

Les travaux d'assainissement débiteront de novembre à fin mars pour une première tranche et l'hiver prochain dans un second temps.

M Crinière propose de diffuser une fiche de renseignement téléphonique des responsables des différents services à tous les commerces et habitants, en cas d'incident.

Le terrain de pétanque vient d'être entièrement restauré.

Le Permis de construire de l'hôtel de France a été validé le 10/09/2020.

Les allées du cimetière vont être revégétalisées.

Un travail de préparation en amont est à prévoir lors de la journée citoyenne.

Communication

M. Guillaume Levert présente le projet de communication 2020 par la nouvelle confection d'un magazine municipal 100% local qui a pour objectif de valoriser la proximité d'échange entre les élus et les habitants.

Ce document d'un nouveau genre proposera plusieurs thématiques toutes orientées vers "l'esprit bastide" de Monpazier.

Il sera édité sur le principe des 4 saisons de l'année : édition (printemps, été, automne, hiver)

M. Levert ajoute qu'un nouveau site internet est en projet ainsi qu'un film promotionnel sur Monpazier.

M le Maire rappelle dans le cadre de l'appel à **Projet Ruralités**, qu'une subvention de 18 000€ a été accordée par la Région Aquitaine pour financer divers outils de communication.

Réunions

- Monsieur le Maire rappelle qu'une réunion est organisée par le SMD3 sur le compostage qui aura lieu mercredi 07 octobre à 18h à l'Espace Socio Culturel.
- Madame la Sous-préfète vient à Monpazier jeudi 8 octobre à 9h30 en visite de courtoisie.
- Vendredi 16 octobre, aura lieu la journée citoyenne à partir de 8h30 à la Mairie.
- Mercredi 28 octobre aura lieu une cérémonie au monument aux morts à 18h, organisée en collaboration avec le souvenir Français.

Monsieur le Maire informe qu'il s'est rendu le 24 septembre à Antibes pour l'Assemblée Générale des Villes et Métiers d'Art, dont Monpazier a obtenu le label en 2019 et le 03 octobre à Monflanquin à l'Assemblée Générale des Plus Beaux Villages de France, dont Monpazier a obtenu le renouvellement de son classement, suite à la réexpertise effectuée en 2019. Il informe aussi que Monpazier a reçu par la Préfecture, la dénomination de "Commune Touristique".

Fin de la séance : 22h15